

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 21 (1950)

Heft: 5

Artikel: Sources documentaires de Colmar : étude sur les archives départementales du Haut-Rhin dans leurs rapports avec l'histoire du peuple jurassien

Autor: Ribeaud, Alfred

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825406>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXI^e ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

N^o 5. MAI 1950

SOMMAIRE :

Sources documentaires de Colmar

Marché du travail

Chronique économique

Chronique bibliographique

Sources documentaires de Colmar

Etude sur les archives départementales du Haut-Rhin
dans leurs rapports avec l'histoire du peuple jurassien

L'annonce du retour des archives de l'ancien Evêché de Bâle à Porrentruy et la reprise de relations culturelles entre l'Alsace et le Jura nous ont donné l'idée d'une notice consacrée aux documents de Colmar qui ont trait à notre pays. La collaboration d'érudits et de chercheurs ne manquera pas de porter sur des fonds étroitement liés. Cet échange spirituel est appelé par divers éléments : la proximité territoriale, d'abord, beaucoup d'habitudes communes et un tour d'esprit particulariste qui, en Alsace comme dans le Jura, incite l'historien à rechercher les sources et les raisons d'un individualisme régional. L'ancienne principauté jurassienne est, en effet, une zone intermédiaire semblable à la province alsacienne, où les hommes et les institutions de deux races se sont rencontrés, où le ferment autochtone inspire, domine et vivifie dans un sens très spécial toute manifestation de pensée collective qui, ailleurs, se limite parfois au spectacle un peu factice de quelque défilé folklorique. Dans nos marches parentes, l'idée de la « petite patrie » revêt un caractère plus profond et plus accusé. On est volontiers Alsacien à la manière dont on est Jurassien.

Cette affinité procède de l'histoire. Le domaine temporel de l'Evêché de Bâle comprenait, au XIV^e siècle, le comté de Ferrette, les vallées de Munster et de Massevaux, la seigneurie de Ribaupierre¹. Les fiefs alsaciens de la principauté ne passèrent à la France que lors du traité de Westphalie, en 1648. L'officialité, qui était la juridiction en matière ecclésiastique sous le régime épiscopal, résida longtemps, après la Réforme, à Altkirch. Rappelons aussi que, de 1800 à la chute

1. Contrairement à l'usage adopté par Trouillat, Stoff et d'autres historiens, Ribaupierre doit s'écrire sans *e*. Ribeauvillé, en revanche, s'écrit avec *be*. (Communication de M. Herzog, archiviste départemental.)

de Napoléon, le Jura actuellement bernois fit partie du département du Haut-Rhin, chef-lieu Colmar.

La parenté apparaît dès le diplôme de 1283 par lequel Rodolphe de Habsbourg accorda à Porrentruy les franchises dont jouissait Colmar (« Columbaria »). La charte impériale n'énumérait pas en détail les libertés octroyées, et Quiquerez assure que les bourgeois de Porrentruy « devaient aller s'en enquérir à Colmar »¹. D'où, ajoute-t-il, « des relations intimes et suivies entre ces deux villes ». A cette particularité, si ingénieusement suggérée, s'ajoutaient les rapports de négoce. Au XVI^e siècle, le commerce était actif dans la capitale de l'Ajoie, surtout celui des cuirs. Les tanneurs bruntrutains allaient vendre, à Colmar, les produits de leur fabrication. Ils se rendaient au bâtiment appelé aujourd'hui l'Ancienne Douane, le fameux « Koïfhus », centre du trafic et de la politique de la Haute-Alsace. Les armoiries des villes, qui, dès 1354, formèrent la Décapole alsacienne, flamboient encore à ses vitraux. De là partaient les marchandises de toute espèce vers Strasbourg, Francfort et Cologne, vers les vallées des Vosges et la Lorraine, vers Bâle et la Suisse.

L'Ancienne Douane est un édifice caractéristique du moyen âge ; de même la cathédrale de Saint-Martin (ah ! que de tendresse dans le regard de la Vierge au buisson de roses), le cloître des Dominicains, le couvent des Unterlinden transformé en musée, où se trouve l'émouvant retable d'Issenheim. La maison Pfister, la maison des Têtes, les oriels² sont des bijoux de la Renaissance. Des maisons alsaciennes — poutres apparentes aux façades, étages en encorbellement — complètent le charme puissant de Colmar, « ville belle, joyeuse et grande », disait déjà un chroniqueur de 1576, dans une riche contrée qu'on a comparée, dès le début du XVIII^e siècle, à la Touraine et à la Lombardie.

La visite des archives de Colmar réserve des satisfactions d'une qualité rare à l'ami du passé jurassien. Les fonds départementaux contiennent des documents relatifs aux droits souverains des princes-évêques de Bâle, ainsi qu'à l'administration civile et ecclésiastique de l'Evêché. De la période révolutionnaire, on peut y consulter des pièces concernant le département du Mont-Terrible, qui précéda le rattachement au Haut-Rhin. Quant aux années 1800 à 1813, elles sont représentées par des liasses pleines de la vie d'autrefois dans les arrondissements de Delémont et de Porrentruy.

La principauté jurassienne et l'Alsace

La juridiction spirituelle des évêques de Bâle s'étendait au-delà des territoires soumis à leur pouvoir temporel. La limite du diocèse passait à l'est de Delle et de Belfort, suivait la ligne vosgienne de partage des eaux, faisait une courbe au sud de Sélestat, puis remontait le Rhin.

1. Quiquerez, *Souvenirs des XVe et XVIe siècles*, dans la *Revue d'Alsace*, Colmar, 1867, p. 289.

2. L'oriel est une sorte de loggia.

A la fin du XVIII^e siècle, quelque 240 paroisses alsaciennes, réparties en chapitres ruraux, relevaient de l'Église de Bâle. Les fonctions ecclésiastiques supérieures y étaient exercées par un suffragant de l'évêque. Les rapports historiques de l'Alsace et de la principauté du Jura proviennent de l'interdépendance de l'autorité spirituelle et du domaine temporel.

Selon la constitution féodale de 1351, les vassaux des quatre fiefs jurés de l'Église de Bâle étaient les comtes de Ferrette, les seigneurs de Ribaupierre, de Zwingen et d'Asuel. Les territoires inféodés devaient faire retour à l'Évêché en cas d'extinction des familles qui les possédaient¹.

Ulric, comte de Ferrette, avait vendu à l'évêque de Bâle Henri de Neuchâtel, en 1271, le château et la ville de Ferrette, Altkirch, Thann, Cernay, Dannemarie, Morimont et d'autres terres, soit la plus grande partie du comté, qui était devenue alors un fief de l'Évêché². En 1400, le fief de Ribaupierre comprenait ses châteaux, la ville de Ribeauvillé et les contrées environnantes³.

La seigneurie de Ribaupierre devint une mouvance de la couronne de France par le traité de Westphalie. Jean-Jacques de Ribaupierre en obtint l'investiture de Louis XIV, en même temps qu'il conservait la jouissance du fief relevant de l'Église de Bâle. Ce vassal mourut en 1673. Sa fille avait épousé le prince de Birkenfeld, qui prétendit au fief épiscopal. Mais l'évêque soutint que celui-ci était tombé en caducité, attendu que la ligne masculine était éteinte et que, en conséquence, le territoire de Ribaupierre devait retourner à la mense épiscopale, en vertu des dispositions de la constitution féodale de 1351, relative aux quatre fiefs jurés. Un procès s'engagea. Aux archives de la bourgeoisie de Porrentruy, le « factum (du 5 juin 1700) pour M. l'évêque de Basle, prince de l'Empire, demandeur, contre MM. les princes de Birkenfeld père et fils, le premier défendeur et l'autre intervenant, » indique « les fiefs dont M. l'évêque de Basle demande d'être remis en possession comme luy appartenant par droit de reversion : le bourg du haut Rapolstein (Ribaupierre) qui s'appelle le vieux château ; le grand fort de Rapolstein et le chasteau ; les villes de Rapolsvillers haute et basse (Ribeauvillé), avec finage et territoires, eaux, forests, paturages, droits et appartenances de haute et basse justice, avec les vignes que les vassaux comtes de Rapolstein y ont d'ancienneté possédez ». Cette pièce de procédure rappelle la donation du domaine de Ribaupierre, faite par l'empereur d'Allemagne Henri IV, en 1084, à l'Église de Bâle⁴. Le litige se prolongea jusqu'en 1715, époque à laquelle une transaction stipula l'abandon du domaine direct par

1. Constitution féodale de l'Évêché, dans Stouff, *Le pouvoir temporel des évêques de Bâle et le régime municipal, depuis le XIII^e siècle à la Réforme*, Paris, 1891, II, p. 2.

2. Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle*, Porrentruy, 1852-1867, II, p. 205.

3. Trouillat, IV, p. 613 et 624.

4. Trouillat, I, p. 204.

le pouvoir épiscopal et l'attribution à la principauté des dîmes de Kientzheim et de Kaisersberg avec leurs droits et dépendances ¹.

Les archives départementales de Colmar possèdent un fonds de Ribaupierre, où l'on constate que cette seigneurie était la plus importante de la Haute-Alsace ; elle comprenait huit bailliages : Ribeauvillé, Bergheim, Guémar, Wihr, Zellenberg, Orbey, Sainte-Marie-aux-Mines et Heiteren.

Quant aux documents relatifs à Ferrette, nous en avons trouvé, à Colmar, dans le fonds de la famille Mazarin, qui fut constitué à la suite de la donation, faite en 1659 par Louis XIV au cardinal Mazarin, des seigneuries de Ferrette, d'Ensisheim, d'Issenheim, d'Altkirch, de Cernay, de Thann, de Rosemont, de Belfort et de Delle.

En raison des droits des vassaux, l'autorité des princes-évêques de Bâle dans le comté de Ferrette et la seigneurie de Ribaupierre fut surtout nominale ². Les liasses des archives alsaciennes, en rapport avec ces territoires, n'en présentent pas moins un intérêt certain pour l'histoire de l'Etat jurassien.

Notre exposé est le résultat de visites à Colmar, de notes prises aux archives du Haut-Rhin et d'une minutieuse étude de l'inventaire dressé par M. Emile Herzog, archiviste départemental, ouvrage considérable qui est précédé d'une notice de l'inspecteur général des archives et bibliothèques de France Alexandre Vidier, — une inépuisable mine de renseignements ³.

Notes sur l'histoire des archives du Haut-Rhin

Les archives du département du Haut-Rhin ont été constituées, de même que celles des autres départements français, par la réunion, à Colmar, chef-lieu du département, en exécution de la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796), des archives conservées les unes au siège de l'administration départementale, les autres au siège des administrations des anciens districts de Colmar, d'Altkirch et de Belfort. Au moment où cette centralisation s'est opérée, chacune de ces administrations était devenue dépositaire, par l'effet des lois révolutionnaires, de documents remontant à des temps plus ou moins reculés et provenant d'institutions civiles et religieuses supprimées ou de particuliers dépossédés ⁴.

Toute l'histoire de la Haute-Alsace est représentée par les archives de Colmar, dont la richesse est extrême.

1. Archives de la bourgeoisie de Porrentruy, rubrique : *Politique*, liasse : *Régales et propriétés des évêques de Bâle*, 2e partie, n° 4. Mémoires et discussions politiques aux diètes de l'Empire relativement au comté de Ferrette enlevé à l'évêque de Bâle par la France dans la guerre de Trente ans, actes de 1657 à 1722. Mémoires et discussions politiques et pièces de procédure relatives à la seigneurie de Ribaupierre, dépendant en propriété de l'Evêché, actes de 1674 à 1710. — Ribaud, *Le Moulin féodal*, Lausanne, 1920, p. 45 et 69. — A consulter au sujet des fiefs d'Alsace : les archives des Affaires étrangères à Paris. Fonds : *Evêché de Bâle*. Copies aux Archives fédérales à Berne, vol. II et V.

2. Stouff, *Pouvoir temporel*, I, p. 45.

3. Herzog, *Etat général par fonds des archives départementales du Haut-Rhin* ; Vidier, *Notice historique sur les archives du Haut-Rhin*, Colmar, Archives départementales, 1928.

4. Vidier, p. II.

Au milieu du XIX^e siècle, lisons-nous dans l'étude d'Alexandre Vidier, l'administration centrale, tout en proclamant le principe du respect des fonds, avait recommandé et encouragé l'échange de dossiers, voire de pièces isolées, entre les diverses archives départementales de France. Ces opérations portaient généralement sur des documents anciens, présentant un intérêt historique. Le Haut-Rhin gagna fort peu à ces échanges. Les modifications les plus importantes eurent lieu durant la période allemande. L'histoire des archives de la Haute-Alsace s'identifia avec celle de l'administration du Dr Pfannenschmid, qui les dirigea de 1871 à 1906. Ses successeurs ne firent qu'imiter ses méthodes. De 1888 à 1891, notamment, les archives royales de Bavière reçurent des centaines de pièces prélevées dans le fonds de Ribaupierre. Ce fonds, dit Vidier, a été « martyrisé ». Sa physionomie générale a toutefois été conservée par le monumental « Rappoltsteinisches Urkundenbuch » d'Albrecht ¹.

La collection Wendling est un apport remarquable ; elle a été découverte par M. Herzog, en 1923, dans une maison de Landser, jadis siège d'un notariat. Ces documents, dont certains remontent au XIV^e siècle, formaient alors une masse de deux à trois mètres cubes de papiers en vrac. L'archiviste du Haut-Rhin en a opéré le classement : titres féodaux, titres ecclésiastiques, minutes de notaires, archives communales ². La collection contient des pièces se rapportant aux comtés de Ferrette et de Montjoie, à la seigneurie de Morimont et à des familles qui ont joué un rôle dans l'histoire du Jura, les d'Andlau, les d'Eptingue.

A Colmar, le fonds de l'Evêché de Bâle est actuellement partagé en deux : une partie se trouve dans la série F, première section, « Mélanges », et l'autre dans la série G. Au milieu du XIX^e siècle, il existait à Strasbourg un fonds de l'évêque et du chapitre de Bâle, qui, en 1855, a passé tout entier aux archives du Haut-Rhin.

Les autres liasses ayant trait au pays jurassien ont leur origine dans les transformations politiques que l'ancien Evêché a connues de 1792 à 1815. Le 19 décembre 1792, une assemblée nationale, à Porrentruy, décréta la déchéance du prince-évêque de Roggenbach et l'avènement de la République rauracienne ³. Celle-ci comprenait la partie de la principauté qui venait d'être occupée par les Français, le Jura du nord. Après trois mois de luttes politiques et d'anarchie, ce territoire était rattaché à la France et formait le département du Mont-Terrible, auquel le Pays de Montbéliard fut annexé en 1797. De décembre 1797 à février 1798, les troupes françaises occupèrent Bellelay, la prévôté de Moutier-Grandval, l'Erguel, la Montagne de Diesse, La Neuveville et Bienne, — partie dite helvétique de la principauté, qui fut rattachée au Mont-Terrible.

Un délégué du gouvernement français, David Perrot, faisait savoir au Premier Consul, le 19 janvier 1800, que le nouveau département

1. Albrecht, *Rappoltsteinisches Urkundenbuch*, Colmar, 1891-1898.

2. Herzog, p. 21.

3. Bessire, *Histoire du Jura bernois*, Porrentruy, 1935, p. 251.

était « dans le cahos des cahos »¹. La loi du 17 février 1800 supprimait le Mont-Terrible et le réunissait au département du Haut-Rhin. Celui-ci comptait ainsi deux arrondissements de plus, celui de Porrentruy (avec le Clos du Doubs, les Franches-Montagnes et le Pays de Montbéliard) comprenant cinq cantons et 103 communes, et celui de Delémont (avec Laufon, Moutier, Courtelary, La Neuveville et Bienne) comprenant cinq cantons et 109 communes. Cette organisation dura jusqu'en 1814. Le département du Mont-Terrible disparu, les actes de son administration jusqu'en 1800 devaient se juxtaposer à ceux du Haut-Rhin ; de 1800 à 1814, l'administration centralisée à Colmar engloba sans aucune distinction particulière les deux anciens arrondissements du Mont-Terrible².

Lors de la réunion au Haut-Rhin, la question des archives de la principauté épiscopale, conservées au château de Porrentruy, se posa. La notice de Vidier explique ainsi la situation : « Ces archives renfermaient de nombreux titres domaniaux, dont l'administration des domaines se proposait de tirer parti. Tout était à faire à ce point de vue au lendemain de la suppression du département du Mont-Terrible. » Le 23 mai 1800, le préfet du Haut-Rhin prescrivit le triage, l'emballage et l'envoi à Colmar des actes du ci-devant département. Les papiers dont le transfert était le plus urgent concernaient l'administration domaniale ; les pièces du bureau des domaines et du bureau des forêts furent dirigées sur Colmar en septembre 1800. Le prince-évêque, en quittant sa résidence de Porrentruy en 1792, avait fait transporter à l'étranger une partie des archives ; aussi le sous-préfet envoya-t-il au préfet du Haut-Rhin, le 31 octobre 1800, la liste des documents du château, avec des annotations signalant ceux qui manquaient. En vue du transport à Colmar, le sous-préfet évaluait le chargement des liasses à dix voitures, à raison de 3000 livres par véhicule, plus trois voitures de papiers non triés et deux voitures de caisses, au total quinze chars, qu'on pourrait ramener à dix en laissant les livres, ainsi que les actes judiciaires nécessaires aux tribunaux. Le surlendemain de cette communication, le préfet donnait l'ordre de mettre le transfert en adjudication. Mais il y eut des tergiversations ; on parla d'un triage préalable ; l'intérêt des administrés, disait-on, commandait de ne pas éloigner ces actes. En mai 1802, le préfet fit approuver par le ministre de l'Intérieur le projet de réunir à Porrentruy toutes les archives éparses de l'ancien département du Mont-Terrible. Le 16 octobre 1802, le préfet fit venir à Colmar les registres d'arrêtés. Vingt-six caisses de liasses furent expédiées, le mois suivant, de Porrentruy à Colmar³. Le 7 juillet 1803, il était procédé à l'adjudication du transport des archives de Porrentruy à la préfecture du Haut-Rhin. Le départ des documents fut toutefois différé. L'archiviste Ertel opéra leur classement, travail qu'il n'acheva qu'en décembre 1807. Un an après, les titres jurassiens, en très grande partie du moins, étaient toujours dans la Tour du Coq, puisqu'on son-

1. Gautherot, *Le Département du Mont-Terrible*, Paris, 1908, p. 261.

2. Vidier, p. XCVII.

3. Vidier, p. LXXXIX.

gea à les envoyer à Colmar ou à Delémont, quand le génie militaire projeta des démolitions au château. Ils s'y trouvaient encore en juin 1813, car le sous-préfet insista alors pour qu'ils fussent transférés au chef-lieu du Haut-Rhin.

La correspondance officielle consultée par l'inspecteur général Vidier lui fait penser que les choses en sont restées là. En revanche, le témoignage d'Elsesser, dans son « Histoire de mon temps », permet de situer le plus important prélèvement en faveur de Colmar « vers la fin de 1813 »¹.

Quant aux documents emportés par le prince-évêque en 1792, le préfet avait sollicité le ministre des Affaires étrangères d'intervenir afin d'en obtenir la restitution, en exécution du traité de Lunéville du 9 février 1801. Les arguments ne manquaient point : le souverain avait été indemnisé de la perte de sa principauté ; les chanoines du grand chapitre d'Arlesheim avaient également reçu des indemnités ; les corporations ecclésiastiques supprimées et des prêtres titulaires étaient pensionnés par le gouvernement français. Le préfet envoya au ministre des Affaires étrangères, le 24 novembre 1801, l'inventaire des archives de Porrentruy, avec l'indication des articles en déficit ; il revint à la charge le 21 août 1802, en soulignant l'importance des documents enlevés, au point de vue du droit public, de l'histoire, des intérêts des communes, des particuliers et surtout du domaine national. Le 27 février 1804, le ministre de l'Intérieur intervint à son tour, — sans résultat².

A ces démarches — en 1806, le chargé d'affaires de France auprès des autorités badoises réclamait encore des archives de l'Evêché — se joignirent les revendications françaises relatives aux titres de Bellelay, du chapitre de Moutier-Grandval, du chapitre de Saint-Ursanne et du collège de Porrentruy. A ce propos, la notice d'Alexandre Vidier fournit d'intéressantes indications : « L'abbaye de Bellelay, y lit-on, était située dans cette partie des Etats du prince-évêque de Bâle qui fut maintenue dans la neutralité helvétique de mars 1793 jusqu'au 29 brumaire an VI (19 novembre 1797) ; à cette dernière date, les moines s'étaient enfuis avec leurs archives et s'étaient installés dans leur domaine dit « la Porte du Ciel », sur la rive droite du Rhin. L'administration des Domaines attachait un grand prix aux titres de Bellelay. L'abbé Ambroise Monnin, après avoir répondu, aux invites du préfet, qu'il n'existait à la Porte du Ciel que les archives de ce prieuré et celles d'une ferme, se décida, en octobre 1806, à envoyer à Bâle trois caisses de documents que vinrent retirer MM. Guillaume, receveur à Bienne, et de Grandvillers, receveur à Delémont, délégués à cet effet par le préfet du Haut-Rhin. Ces trois caisses contenaient une centaine de registres de reconnaissances remontant à 1541 et une magnifique collection de 900 parchemins des XIII^e et XIV^e siècles, et 800 autres pièces, dont quelques plans de 80 localités différentes. C'est également à Bâle

1. Elsesser, *Episodes de l'Histoire de mon temps*, 1815, Porrentruy, 1869, p. 45.

2. Vidier, p. XC. — Les éléments des archives de la principauté épiscopale qui étaient parvenus à Vienne furent transférés à Berne en 1817. *Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil sur les relations de l'Etat de Berne avec la partie jurassienne du canton*, janvier 1949, p. 44.

que s'était rendu le receveur de Grandvillers en février et mai 1806, pour retirer deux caisses de titres du chapitre de Moutier-Grandval. Il fallut aller chercher à Thiengen en Allemagne, pour l'amener à Bâle et à Porrentruy, une caisse de documents du chapitre de Saint-Ursanne, que l'abbé de Billieux, ex-chanoine, avait laissée en dépôt chez des négociants. L'abbé Voisard, qui se trouvait à Soleure, était dépositaire des titres du collège de Porrentruy ; le préfet lui écrivit une lettre particulière pour l'engager à les verser et délégua auprès de lui l'inspecteur de l'enregistrement Welter par arrêté du 18 août 1808. »

Le traité du 30 mai 1814 détacha de la France les arrondissements de Delémont et de Porrentruy, moins Montbéliard. Les archives du pays jurassien durent quitter le chef-lieu du Haut-Rhin. L'inspecteur général Vidier signale que la première mise en demeure est du 27 août 1815. Le commissaire de la Confédération suisse dans l'ancien Evêché¹ désigna deux commissaires pour prendre possession des documents, le capitaine d'Escher, attaché à la chancellerie du commissariat, et l'archiviste Elsesser, de Porrentruy. Auparavant, le baron d'Andlau, gouverneur (au nom des puissances alliées) des Vosges, de la Franche-Comté et de la principauté jurassienne, s'était occupé de la récupération ; une mission à Colmar accomplie sur son ordre nous a valu le charmant récit qu'en fit plus tard le fils de l'archiviste bruntrutain, dont voici quelques passages² :

« Les archives de l'ancien Evêché de Bâle, celles de la Rauracie, du Mont-Terrible et même du 4^e arrondissement du Haut-Rhin, avaient été expédiées à Colmar par le dernier sous-préfet M. Milon de Mesme peu après le désastre de Leipzig, c'est-à-dire vers la fin de 1813.

» Rien n'était plus urgent, en 1815, que leur réintégration à la sous-préfecture et dans les caveaux de la Tour du Coq, car elles renfermaient les plans du cadastre, les titres de l'Etat sur les forêts domaniales, les rôles des contributions, sans parler de documents historiques remontant à des époques reculées. Aussi M. d'Andlau, qui dans son administration avait souvent gémi de l'absence de ces pièces, s'empressa-t-il, aussitôt après la prise de Paris, d'envoyer un commissaire à Colmar afin d'obtenir du général en chef Frimont la remise de ces papiers. Pour remplir cette mission, qu'il croyait longue et difficile, il fit choix de mon père.

» Quoique bien jeune alors, comme la saison était belle (on était à la fin d'août), il me prit avec lui. Nous voilà donc partis courant sur la route de Belfort avec un sauf-conduit autrichien, escortés par vingt-cinq dragons du régiment de Latour, dont un émigré français était colonel.

» A cette époque, la France était dans toute la ferveur de la renaissance du royalisme le plus exalté. Les voitures, les diligences, les pata-

1. Beuchat, *L'Evêché de Bâle sous le gouvernement général du baron d'Andlau*, Delémont, 1912, p. 71. — La Diète avait élu, le 29 juillet 1815, Jean-Conrad Escher, de Zurich, en qualité de commissaire fédéral pour la prise de possession du pays au nom de la Confédération, et son administration provisoire. D'Andlau remit le territoire de la principauté au commissaire suisse le 23 août 1815.

2. Elsesser, *loc. cit.*

ches, voire de mauvais coucous, étaient surmontés de petits pavillons blancs fleurdelisés. Comme nous voyagions un dimanche, dans tous les villages que nous traversions, le « Te Deum » annonçait l'allégresse générale. Partout les officiers municipaux, décorés de la fleur de lis, se rendaient à l'église, parés de leurs écharpes blanches, le chapeau orné d'une cocarde de la même couleur...

» Les premières traces de misère, je les vis à Moval, hameau distant de six kilomètres de Belfort sur la route de Porrentruy. Les toitures de chaume étaient effondrées ou brûlées, les murs renversés, les arbres coupés. Tout présentait l'image de la désolation. Plus personne pour pleurer sur les ruines, ou recueillir les épaves du naufrage. Le silence, la solitude régnaient partout ; mon jeune cœur était navré de douleur. Ce hameau, au reste, n'était pas le seul qui eût été ruiné. Tous les environs de Belfort, après les blocus de 1814 et 1815, présentaient un spectacle lamentable.

» ...On sait que les coalisés avaient imposé deux milliards de contributions à la France et qu'ils laissèrent à titre de garnisaires des corps nombreux de troupes dans ce pays pour en assurer le paiement, pendant que le gros de leurs armées repassait le Rhin. Aussi vîmes-nous à notre arrivée à Colmar parader, sur toutes les promenades, des officiers russes, autrichiens, bavarois, fumant dans de grandes pipes, tordant leurs moustaches blondes ou rousses, en lorgnant les dames qui, si la chronique est vraie, ne leur faisaient pas trop mauvaise mine.

» A l'hôtel des Deux Clés, où Rapp avait été garçon, nous n'aurions pas trouvé place, sans un ordre écrit de Frimont, tant son excellente table d'hôtes était garnie de généraux et d'officiers supérieurs de toutes les nations.

» Ce que redoutait le plus le commissaire de M. d'Andlau, c'était un long compulsoire d'innombrables paperasses qui l'enlèverait pour quinze jours au moins à ses affaires et à sa famille. Mais heureusement il n'en fut rien, parce que toutes les liasses, dossiers, étaient restés intacts, entassés dans une chambre spéciale, sans mélange d'autres dépôts. Félix Desportes¹ et ses employés avaient eu une bien autre besogne que celle de remuer des papiers poudreux.

» D'un autre côté, le baron de Frimont, un émigré français dont le quartier général fut longtemps à Colmar, attachant peu d'importance à cette affaire, n'accorda au commissaire qu'une courte audience.

» — Allez débrouiller ce cahos, mon cher monsieur ; un de mes secrétaires au courant de l'administration vous facilitera la tâche, et, si vous avez besoin de mon aide, écrivez-moi ; je vous donne carte blanche, puisque M. le baron me mande que vous possédez tout sa confiance. A votre retour, saluez-le de ma part. Si je ne vous revois plus, dites-lui que je suis écrasé de travail, et sans un instant de loisir pour lui écrire, ni pour vous entretenir.

1. Desportes, Rouennais, premier maire de Montmartre en mai 1790, fut, comme résident de France à Genève, l'artisan de la réunion de la république de Genève à la France, préfet du Haut-Rhin de 1801 à 1813, mort en 1849. — Farbey, *Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France*, Paris, 1916.

» Et d'un geste, il congédia son interlocuteur. Ce geste, d'une dignité superbe, rappelait les congés donnés par les gentilshommes de l'ancienne cour. »

Le 8 septembre 1815, l'archiviste Dietrich, de Colmar, remettait aux commissaires venus de Porrentruy 360 liasses et 220 registres, dont plusieurs avaient trait à l'ancien régime. Le bordereau établi, le 15 septembre 1815, pour des pièces ayant rapport à la période révolutionnaire, mentionne la remise de 85 registres des arrêtés départementaux du Mont-Terrible ou portant sur l'administration domaniale, les émigrés et des pétitions, de 1500 comptes communaux, de 141 liasses et 63 registres des biens nationaux.

Nouvelles remises de titres par Dietrich au fondé de pouvoir du grand-bailli de Jenner en 1817 : le 2 février, 67 documents de la prévôté de Moutier-Grandval, remontant au XVI^e siècle ; le 18 mars, 147 articles (pièces isolées et liasses) relatifs au prince-évêque, aux chapitres de Saint-Ursanne et de Moutier-Grandval, à l'abbaye de Bellelay et à diverses villes et communautés ; le 19 novembre, des documents sur les forges, la vente des domaines nationaux, le personnel administratif, les pensions ecclésiastiques, les subsistances, les réquisitions, le contentieux en matière domaniale et forestière, les transferts de rentes, les biens communaux, la célébration des cultes ; le 28 décembre, une caisse de papiers jurassiens, dont le détail n'est pas indiqué.

D'autres réintégrations aux archives de l'ancien Evêché datent de 1818, 1820, 1825 et 1833¹. De nombreuses pièces retrouvées par la suite dans les dépôts du Haut-Rhin donnèrent lieu à une initiative peu connue : « On supposait à Colmar, dit Alexandre Vidier, qu'il y avait à Porrentruy des titres intéressant des communes alsaciennes. De là naquit l'idée d'un échange, qui fut soumise aux Affaires étrangères, avec un bordereau, le 11 juin 1857, le 25 novembre 1858 et le 12 septembre 1860 ; le ministre de l'Intérieur n'obtint jamais de réponse, et les choses en restèrent là. »

Vidier signale le transfert des archives de l'ancien Evêché, de Porrentruy à Berne, en 1898 et le répertoire publié par Gustave Gautherot². Au sujet des fonds judiciaires du Mont-Terrible, le savant inspecteur général fait observer que, « plus heureux en cela que le Haut-Rhin », le pays jurassien a conservé cinq registres de son tribunal criminel de 1793 à l'an V et douze registres du tribunal correctionnel de l'an II à 1814.

Quant aux sources documentaires de Colmar, qui ont spécialement retenu notre attention, Vidier ajoute : « L'existence d'épaves des archives du département du Mont-Terrible aux archives du Haut-Rhin était insoupçonnée du public érudit, même, semble-t-il, de M. Gautherot. Les deux paragraphes de l'« Etat général par fonds », séries L et Q, Mont-Terrible, sont donc une petite révélation ; les éléments qu'ils com-

1. Vidier, p. XCI, XCVII.

2. Gautherot, *Archives de la Tour des prisons à Berne. Etat sommaire des archives de la République rauracienne et du département du Mont-Terrible*, dans *Le Bibliographe moderne*, 1908, p. 97 à 159.

portent doivent, du reste, être complétés par ceux de même date et de même nature qui se trouvent classés dans la série F, *Mélanges* ¹. »

Cette seule indication suffit à justifier la publication de notre étude.

Analyse des fonds

Un examen des fonds des archives du Haut-Rhin révèle la présence, dans plusieurs d'entre eux, de documents intéressant l'histoire du peuple jurassien.

Dans les fonds anciens, la série C comprend des titres féodaux de Ferrette se rattachant à la régence autrichienne d'Ensisheim au XVe siècle ; la série D possède des pièces relatives au collège et au séminaire de Porrentruy, ainsi qu'au collège de Bellelay ; la série E réunit les 2455 articles inventoriés de la seigneurie de Ribaupierre (1183-1793), le fonds Mazarin, avec les titres de famille auxquels nous avons fait allusion, et des documents du comté de Morimont (1369-1790) ².

La série F contient la section « Mélanges », avec 155 liasses du XVIe au XIXe siècle, qui concernent l'ancien Evêché et les territoires qui formèrent le département du Mont-Terrible (Delémont, Porrentruy, Montbéliard). Les pièces de ce fonds sont énumérées et analysées dans un bordereau que nous publions textuellement au chapitre suivant. Dans cette série figure la collection Wendling déjà citée.

Le fonds de l'Evêché et chapitre de Bâle (83 liasses et registres de 1321 à 1791) porte sur des fiefs et privilèges, les juridictions, des cours colongères, des dimes, des revenus divers de l'évêque et du chapitre d'Arlesheim. Ce fonds, tel qu'il a existé aux archives de Colmar, a été éprouvé par une importante extradition (148 pièces et 82 registres) opérée en 1890 au profit du grand-duché de Bade.

Dans ce même fonds, 31 liasses et registres, de 1370 à 1789, ont trait à l'officialité de l'évêque de Bâle à Altkirch. Le dépôt de la juridiction ecclésiastique est loin d'être complet : les évêques constitutionnels du Haut-Rhin prirent possession, dès 1791, d'un très grand nombre de pièces de l'officialité ; l'un d'eux, Bertholet, les emporta à Soultz. L'inspecteur général Vidier écrit au sujet de ces archives aujourd'hui introuvables : « Sont-elles encore à Soultz, jalousement cachées à l'église ou au presbytère, ou bien abandonnées dans le grenier de quelque maison particulière, ou bien ont-elles été détruites ? Nous ne saurions le dire. »

La série G a une liasse contenant des titres du chapitre de Saint-Michel de Porrentruy pour des biens à Cernay, Steinbach, Uffholz et

1. Vidier, p. XCVIII. — Au sujet de la série F, *Mélanges*, l'inspecteur général des archives de France déclare : « Cette collection est à dissoudre. Les titres concernant l'évêché et le chapitre de Bâle iront dans la série G ; les pièces de la période révolutionnaire, dans la série L, *Mont-Terrible* ; quant à celles du début de l'époque moderne, elles devront prendre ou reprendre place dans les séries M à Z, puisqu'il s'agit de deux arrondissements qui faisaient alors partie du Haut-Rhin. » Les modifications ainsi suggérées n'ont pas été opérées. Les documents de Colmar qui intéressent le pays jurassien se trouvent aujourd'hui dans l'ordre indiqué par l'*Etat général* de M. Emile Herzog, l'éminent archiviste départemental.

2. Herzog, p. 5 et 8.

Wuenheim, et d'autres du chapitre de Saint-Ursanne pour des revenus à Liebsdorf et une colonge à Habsheim, dite « Scholer Dinghof ». Des pièces du chapitre métropolitain de Besançon s'y rapportent à des paroisses de l'Ajoie.

Les chapitres ruraux¹ du diocèse de Bâle figurent dans 28 liasses de cette série : « Citra Colles Ottonis », « Inter Colles Ottonis », « Ultra Colles Ottonis », « Citra Rhenum », Leimenthal, Sundgau et Ajoie (1443-1793) avec les inventaires de dîmes, biens et rentes de 1668, 1715 et 1777.

La série H renferme les titres du clergé régulier. Nous y trouvons 169 liasses de l'abbaye de Lucelle, depuis 1156 jusqu'à la Révolution française : les diplômes impériaux et royaux de Conrad IV, Sigismond, Charles V ; les bulles pontificales d'Innocent IV, Alexandre IV, Jean XXII, Martin V, Nicolas V, Alexandre VI ; les chartes d'archiducs d'Autriche, de seigneurs et d'évêques ; les cartulaires du XVII^e et du XVIII^e siècle ; des inventaires des XVI^e et XVIII^e siècles. Une liasse de documents de 1580 à 1747 concerne les biens de Haute-Alsace appartenant au couvent de Sainte-Claire à Bâle ; quatre liasses, ceux relevant des commanderies bâloises de l'ordre de Malte (dès 1262) et de l'ordre teutonique.

Pour la période révolutionnaire, les séries L et Q des archives départementales de Colmar ont de nombreuses pièces touchant le pays jurassien.

Dans la série L se trouvent les papiers provenant de l'ancien département du Mont-Terrible réuni au Haut-Rhin. Un registre groupe les arrêtés de l'administration centrale de ce département en l'an VI ; un autre, la correspondance du directoire du district de Delémont, ans III et IV. Deux pièces de 1793 ont trait à la neutralité des communes voisines de Bellelay. Les autres liasses sont relatives à la police, de l'an II à l'an VI ; à l'agriculture, de l'an III à 1813 ; à l'industrie, de l'an V à l'an VIII (bureau de garantie des matières d'or et d'argent, horlogerie, forges) ; à la santé publique, l'administration communale, les finances, les affaires militaires, les travaux publics, les cultes, l'assistance publique. La section de l'instruction publique possède le catalogue de la bibliothèque de l'école centrale de Porrentruy en l'an III.

La série Q se rapporte aux domaines nationaux. Pour le Mont-Terrible, une liasse est consacrée aux rentes domaniales, de l'an II à 1800 ; une autre aux biens des hospices, de l'an III à l'an VIII ; six autres, aux comptes de fabriques d'églises (1790-1807). Un registre de 1790 présente le compte général des forges d'Undervelier et de Courrendlin. Voici des documents détaillant les biens et les revenus de l'abbaye de Bellelay, en 1796 et 1797. D'autres énumèrent les redevances dues au duc de Wurtemberg, en 1793, dans le Pays de Montbéliard et la Haute-Ajoie.

1. Cf. Trouillat, I, p. LXXV. — Le chapitre rural dit d'Ajoie comprenait, avec des paroisses de la Haute-Alsace, Charmoille, Miécourt, Miserey, Saint-Ursanne, Ocourt, Chercenay, Epauvillers et Saint-Brais. Porrentruy et dix-neuf paroisses environnantes relevaient, jusqu'en 1781, de l'archevêché de Besançon.

De nombreuses pièces concernent les émigrés et, pour le district de Porrentruy, les concessionnaires de biens nationaux, de l'an II à l'an VI.

Le bordereau de 1857

La première section de la série F ne comprend que des documents des territoires ayant fait partie de la principauté épiscopale. En 1857, un lot de cent liasses ou groupes de liasses fut constitué par l'archiviste Schweighäuser. On le compléta, en 1882, au moyen de papiers précédemment mis au rebut, ainsi que de titres versés par les archives du Bas-Rhin, et de réintégrations provenant, sous Napoléon, des arrondissements de Delémont et de Porrentruy ¹.

Le but de notre étude est de montrer l'intérêt que les fonds départementaux de Colmar présentent pour les érudits et les chercheurs jurassiens. Nous ne saurions mieux la terminer qu'en reproduisant le bordereau de Schweighäuser. Les pièces qui s'y trouvent inventoriées sont, certes, d'inégale valeur ; il en est de minime importance. Seule, toutefois, une publication intégrale peut revêtir un strict caractère documentaire. Elle précisera les rapports des archives du Haut-Rhin avec l'histoire du Jura.

Voici cet inventaire, — un cahier manuscrit, inédit jusqu'à ce jour.

F

Akten betr. die Schweiz u. den Kanton Montbéliard.

Bordereau des pièces tirées des archives du Haut-Rhin et concernant la Suisse, terminé le 24 mars 1857.

Liasse 1. — Correspondance de l'évêque de Bâle et son grand chapitre (Arlesheim) au sujet des troubles de la Franche-Montagne des Bois, et incidemment pour les affaires diétales, 1730-1759 (24 pièces, allemand, latin, français).

2. — Pièces concernant les franchises et libertés des communes de la principauté de Porrentruy et les droits de l'évêque, 1508-1601. — Correspondance du grand chapitre de Bâle avec le chapitre de Brixen (Tyrol) au sujet de la cession de l'hôpital de la Sainte-Croix en l'île aux Jésuites, 1728, avec quelques autres lettres (22 pièces formant 3 cahiers, allemand, latin).

3. — Commune d'Oberwil (Bâle-Campagne). Pièces concernant différentes dîmes à payer au curé du lieu et réparations à faire dans le chœur et la maison curiale, 1599-1788 (101 pièces formant 12 cahiers, allemand, latin).

4. — Pièces et correspondance relatives à des installations de curés à Laufon. Correspondance entre les parties intéressées, l'évêque de Bâle et le grand chapitre (25 pièces, latin, allemand) 1732-1756.

5. — Discussions et contestations entre la ville de Berne et l'Evêché de Bâle, concernant les privilèges des habitants de la prévôté de Moutier-Grandval (une liasse formée par 139 pièces).

1. Vidier, p. LXXXVI.

Cahier intitulé : Conférences tenues en 1706 à Nidau, avec les mémoires des deux parties. — Correspondance entre l'évêque de Bâle et les magistrats de Berne, Lucerne, et les fonctionnaires et députés de l'Evêché et du grand chapitre.

6. — Correspondance de l'évêque de Bâle avec son grand chapitre, divers fonctionnaires de l'Evêché et d'autres personnages, tant pour affaires d'intérêts matériels que pour affaires politiques, de 1683 à 1712 (36 pièces, allemand, français).

7. — Commune d'Arlesheim. Pièces relatives à la cure de cette communauté avec la suscription : « Reflexiones, ordinationes, resignatio, juramentum et praesentationes », 1683-1712 (14 pièces, latin, allemand).

8. — Communauté d'Oberwil. Plan et abornement du canton appelé « Wein-Kumelen-Zehender ». Pièces y relatives, 1736 (2 cahiers, all.).

9. — Série de lettres sur des chapitres très variés (1640-1792). Députations du grand chapitre de Bâle à Porrentruy et correspondance à ce sujet avec l'évêque de Bâle. Lettres des fonctionnaires, employés et valets du grand chapitre. Suppliques et requêtes diverses (104 pièces formant 3 liasses, français, allemand, latin).

10. — Mandement de l'évêque de Bâle pour le carême 1792. Ordonnances diverses du même, 1766 à 1783. — Affaires de postes. — Renouvellement de la capitulation du régiment de Reinach. — Abornements, baux, dîmes de Reinach. — Correspondances diverses du grand chapitre de Bâle, 1728-1791 (175 pièces formant 16 liasses).

11. — Négociations et discussions au sujet des enrôlements faits pour le compte du roi de France dans la principauté de Porrentruy (XVII^e et XVIII^e siècle). — Etat de composition du régiment d'Eptingue, 1775. — Notifications des nominations de deux ambassadeurs français à Soleure, 1688 et 1698. — Observations des Etats de la principauté sur le tort que font aux communes les acquisitions de biens qui tombent sous la mainmorte. — Déclaration du grand chapitre concernant l'administration des biens de la communauté de Moutier. — Distribution d'aumônes à la mort de l'évêque Joseph-Guillaume. — Vol dans l'église d'Arlesheim. — Observations faites en 1692 par les visiteurs des différentes églises de la principauté. — Collecte pour la reconstruction du couvent incendié de Lindau, 1729 (50 pièces formant une liasse, français, allemand, latin).

12. — Dîmes de Courrendlin, Reinach et Pfeffingen, 1464, 1535, 1727 à 1783. — Baisse et hausse de dîmes. — Correspondance d'affaires (221 pièces formant 2 liasses, y compris 4 parchemins, français, allemand, latin).

13. — Pièces concernant des affaires relatives à Porrentruy. — Observations des habitants de Porrentruy à l'évêque. — Dettes du Sr Staal, de Bubendorf. — Extraits des comptes des douanes. — Pièces ayant rapport aux troubles de Porrentruy. — Lettre de l'évêque de Bâle au grand chapitre, concernant la forêt du Fahy (25 pièces formant une liasse, français, allemand).

Bourant

14. — Dîmes et revenus de l'Evêché de Bâle dans le bailliage de Pfeffingen. Extances, exécutions, etc., 1760 à 1791 (92 pièces formant une liasse, allemand).

15. — Discussions devant la cour du doyenné sur le balayage des rues d'Arlesheim. Plaintes et réclamations diverses. — Rachat de diverses rentes foncières en argent dues au grand chapitre de Bâle. — Instructions pour la députation du grand chapitre au prince-évêque, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècle (37 pièces formant une liasse, allemand).

16. — Bail d'une pièce de terre située à Aesch passé au Sr Antoine Gœtz et à ses héritiers pour une redevance annuelle de trois setiers de seigle et trois d'avoine (1783). — Refus de plusieurs communautés de fournir certains impôts à l'Evêché de Bâle. Leur soumission, XVIII^e siècle (une pièce, allemand, pour 1783, 23 pièces, allemand, le tout : une liasse).

17. — Etablissement des Ursulines à Delémont, XVII^e siècle. Consentement du grand chapitre de Bâle à l'érection d'un monastère par l'évêque, XVIII^e siècle (43 pièces formant une liasse, français, allemand, latin).

18. — Réparation de l'église et du presbytère de Laufon.

19. — Correspondance de l'évêque de Bâle avec son grand chapitre au sujet des forêts de la principauté. Défense d'exporter le bois (66 pièces formant 6 liasses, français, allemand).

20. — Commune de Blauen, construction et réparations (pièces relatives) du chœur et de la maison curiale, 1716-1786 (5 cahiers, allemand, français, latin). — Pièces diverses concernant les château et seigneurie d'Erguel, XVII^e et XVIII^e siècle.

21. — Contestations entre le prince-évêque et ses sujets d'Erguel. Divers mémoires sur les griefs des habitants. Divers traités et compromis. — Démarcation de la seigneurie d'Erguel (190 pièces formant une liasse).

22. — Mémoire imprimé par le Sr J.-G. Lintzmann, du conseil de la ville de Porrentruy, défendeur originaire et appelant, contre Pierre-F.-X. Lintzmann, résidant à Delle, demandeur originaire et appelant, au sujet d'un héritage, 1726. — Copie de deux instruments de donation et de vente de 8 sacs de blé dans la commune de Therwil appartenant à la fabrique de la cathédrale de Bâle, 1398 (un cahier en allemand, 8 pièces formant une liasse).

Extrait d'une lettre d'échange fait entre l'évêque Christophe et la ville de Porrentruy le 15 avril 1589 (une pièce, français).

Pièces relatives à Therwil, Ettingen, Nenzlingen, Courrendlin. — Extrait d'un acte de vente faite à S. A. l'évêque de Bâle par le Sr Bury, de Courrendlin, d'une maison et dépendances situées audit Courrendlin, 1772 (une pièce, français).

23. — Fief d'Angenstein. Pièces relatives à la requête adressée aux grand prévôt, grand doyen et chanoines de l'illustrissime cathédrale de Bâle par J. Michel et Marie-Ursule de Noël, conformément à leurs droits sur Angenstein comme héritiers légitimes de feu leur mère et

descendants en ligne directe de Wendelin Zippfer, seigneur d'Angenstein, 1769-1788.

24. — Ville de Porrentruy. Pièces diverses concernant les relations de l'évêque avec la ville. Règlement de police. Contestations avec la commune, 1547-1619.

25. — Pièces diverses concernant Bienne et La Neuveville, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles. Protocole des conférences tenues à Bienne au sujet du droit de bourgeoisie de La Neuveville, 1757 et 1758.

Réglementation des frontières entre la ville de Berne et l'Evêché, 1711.

26. — Birseck, Pfeffingen, Arlesheim. — Troubles à Porrentruy, XVIII^e siècle.

27. — Pièces relatives à deux procès entre le chapitre de Moutier-Grandval et le prince-évêque de Bâle, et entre ledit chapitre et le procureur général de la chambre des finances de l'Evêché, XVIII^e siècle. Objet : les droits et revenus du chapitre, surtout en matière de forêts et mines.

28. — Ordonnance de police de la ville de Porrentruy, 1598 (un volume).

29. — Successions de particuliers à Arlesheim.

30. — Accord passé entre l'abbé de Bellelay et le chapitre de Moutier-Grandval touchant les moulins de Reconvilier, de la Rouge-Eau, de Châtelat et de Loveresse, 1596 (copie collationnée).

31. — Pétitions et rapports d'experts, concernant les dégâts causés par les inondations dans les diverses communes de l'arrondissement de Delémont, 1813.

Pièces concernant la répartition d'un secours de 15.000 francs accordé aux habitants de Courtelary (arrondissement de Delémont), victimes d'un incendie, 1811-1813.

32. — Pièces relatives à la contestation entre l'administration des domaines et les concessionnaires du domaine de Reuchenette (arrondissement de Delémont), 1802-1812.

33. — Arrondissement de Delémont. Demande de radiation de la liste des émigrés, ans IX et X.

34. — Déclarations faites par les concessionnaires des biens nationaux de différentes origines dans le district de Porrentruy, an II-an VI.

35. — Pièces de procédure concernant le paiement d'une somme de 1600 livres, montant d'une obligation souscrite au profit du séminaire de Porrentruy et réclamée par le préfet du département du Haut-Rhin, au nom de la République française, an XI.

36. — Comptes des biens et revenus de l'abbaye de Bellelay (territoire de Delémont), de novembre 1796 à octobre 1797.

37. — Dénombrement de la population de différentes communes du territoire de Delémont fait par ordre de l'évêque, 1722.

38. — Comptes que rend le lieutenant de Verger des contributions ordinaires et extraordinaires, sur le pied des petits mois, de la vallée

de Delémont, pour les années 1752 à 1759, 1763 à 1767 et 1771 à 1779.
— Partage des petits mois pour Undervelier, 1741.

39. — Inventaires des titres et pièces produits au secrétaire de la sous-préfecture de Delémont, en conformité de la loi du 28 ventôse an XI, par les communes et particuliers, qui se prétendent fondés à exercer leurs droits de pâturage, paccage, chauffage et usage de bois dans les forêts nationales, — avec pièces justificatives (11 pièces).

40. — Dénombrement des habitants mâles de l'âge de 16 à 60 ans des communes de Bassecourt et de Berlincourt, 1656, et de la commune de Vermes depuis l'âge de 6 ans, 1656.

Dénombrement des familles de la commune de Recolaine.

Projet pour une contribution personnelle dans la ville de Delémont et les villages du territoire (sans date). — Estimation des grains récoltés par les cultivateurs de la commune de Vicques, 1789.

41. — Comptabilité des domaines. Pièces relatives aux sommes dues sur l'exercice an VII tant aux employés qu'aux fournisseurs du bureau des domaines nationaux et de liquidation du ci-devant département du Mont-Terrible, an VIII-an XI (61 pièces).

42. — Département du Mont-Terrible. Proclamations du cours des mandats, an IV-an V.

43. — Demande de la commune de Movelier à l'effet d'être maintenue dans ses droits d'usage dans les forêts dites hautes joux, avec pièces à l'appui. Délimitation des échanges faits entre la commune de Movelier et le prince-évêque de Bâle, le 22 août 1626. — Copie en double exemplaire du rôle de la vallée de Delémont, du 9 mars 1562.

44. — Actes de partage des successions de Laurent Schæhlin, ancien maire d'Arlesheim, 1738, et de Joseph Stœcklin, ancien maire d'Ettingen, 1758.

45. — Terrier des rentes dues à l'église de Saint-Nicolas de Luttersdorf sur le ban de Liesberg, 1752. — Etat de répartition des rentes foncières dues au prince-évêque par la commune d'Ederschwil et payables chaque année à la recette de Delémont, 1777.

46. — Reconnaissance et amodiation des dîmes possédées par le duc de Wurtemberg à Grandfontaine, Réclère, Roche d'Or et Rocourt, ainsi que de deux terres situées au ban de Grandfontaine, 1782 (copie). Inventaire d'un corps de biens situé au ban de Grandfontaine et appartenant au duc de Wurtemberg, dressé par ordre de l'assemblée nationale rauracienne, 1793 (copie).

47. — Comptes des fabriques des églises de l'arrondissement de Delémont, de 1808 à 1811 (102 pièces).

48. — Liasse renfermant des budgets de quelques communes de l'arrondissement de Delémont, 1807.

49. — Arrondissements de Porrentruy et de Delémont. Administration communale : plaintes portées contre les maires, révocations, nominations, etc., an IX-1811 (154 pièces).

50. — Titres de créances et de fondations en faveur de la fabrique de l'église d'Epauvillers, an VII-an IX (28 pièces).

51. — Etat des cimetières de l'arrondissement de Delémont, an XIII, et du canton de Saint-Ursanne, 1807.

52. — Renseignements sur la superficie, la population, la consistance et les contributions directes du département du Mont-Terrible, an V.

53. — Tableau des justices de paix de l'arrondissement de Porrentruy. Nominations de scrutateurs pour l'élection de juges de paix dans l'arrondissement de Delémont, an X (9 pièces).

54. — Arrondissement de Porrentruy. Dénombrement de la population, an IX.

55. — Etat des membres composant les conseils municipaux des communes de l'arrondissement de Delémont, an XI. Liste des membres composant le collège électoral de Delémont, 1811. Liste des maires et adjoints de l'arrondissement de Delémont, 1807. Liste des citoyens proposés aux fonctions de maire, d'adjoints et de conseillers municipaux dans l'arrondissement de Delémont, 1812 à 1813.

56. — Etat des membres des conseils municipaux des cantons de Porrentruy, Saint-Ursanne et Saignelégier, an XI. Liste des membres composant le collège électoral de l'arrondissement de Porrentruy, an XII. Procès-verbaux des élections municipales de la commune de Goumois, 1790.

57. — Demande du consistoire de Saint-Imier (arrondissement de Delémont) aux fins d'obtenir l'autorisation de faire rentrer les sommes dues pour frais de culte par des particuliers dits « non paroissiens », pour être employées à la réparation de l'église de Renan, avec pièces jointes, 1690-1807.

58. — Arrondissement de Delémont. Pièces d'administration relatives au redressement de diverses rivières et aux travaux à exécuter pour assurer l'écoulement du lac de Biemme et de l'Aar, 1808 à 1812 (36 pièces).

59. — Etats des fiefs possédés en emphytéose par divers particuliers dans l'arrondissement de Porrentruy. Contestations entre l'administration des domaines et divers débiteurs de rentes foncières et emphytéotiques dans les arrondissements de Porrentruy et de Delémont, 1805-1811. Mémoires, titres, arrêtés du conseil de préfecture du Haut-Rhin (89 pièces).

60. — Actes de procédure concernant la gestion du Sr Reiszler, percepteur à Courrendlin, arrondissement de Delémont, 1808-1809 (94 pièces).

61. — Arrondissements de Porrentruy et de Delémont. Timbre et enregistrement, décime par franc, etc. Pièces diverses, 1813-1814 (31 pièces).

62. — Demandes en remise de contribution et d'indemnité pour cause de grêle, d'incendie, etc., faites par diverses communes des arrondissements de Porrentruy et de Delémont, 1811 (101 pièces).

63. — Demandes en réduction ou en décharge des droits de patente présentées par différents particuliers et par des communes de l'arrondissement de Delémont, an XII-an XIII (24 pièces).

64. — Cession des biens communaux à la caisse d'amortissement, 1813. Réclamations des communes de Cœuve et de Bressaucourt (5 pièces).

65. — Arrondissements de Porrentruy et de Delémont. Commerce et manufactures. Pétitions de divers propriétaires d'usines à l'effet d'être maintenus dans la jouissance de leurs établissements, conformément à la loi du 21 avril 1810. — Demande tendant à obtenir l'autorisation d'établir une fabrique de toile à Moutier. — Concessions de mines. An XII-1812 (23 pièces).

66. — Mouvement de l'hospice civil de Porrentruy et état de situation de la caisse, 1806. — Relevé des mendiants de l'arrondissement de Delémont envoyés au dépôt de mendicité de Montbéliard, 1812. — Pièces diverses concernant l'administration des hospices de Porrentruy, Oberwil et Renan : legs et donations, échanges et acquisitions de terrains, rentes, 1807-1810 (36 pièces).

67. — Demande des marguilliers de la fabrique de l'église d'Oberwil (arrondissement de Delémont) tendant à faire reconnaître comme dette communale une somme de 226 fr. 20 due à ladite fabrique, 1812-1813. Comptes de la commune et de la fabrique de l'église d'Oberwil pour l'année 1789.

68. — Eglise de Courchavon. Contestation entre les marguilliers de la fabrique et le Sr Laurent Riat, au sujet de la propriété d'un pré, 1808. Autorisation accordée aux marguilliers de ladite église de se pourvoir devant l'autorité judiciaire contre les débiteurs de la recette de leur fabrique, 1808. — Contestation entre le Sr Berbier et les marguilliers de l'église de Charmoille relativement au remboursement d'une somme empruntée au Sr Berbier au nom de la confrérie du Rosaire, 1807. — Acquisition de six chandeliers et d'un crucifix par la fabrique de l'église de Delémont, 1809. — Décret autorisant le mandement pastoral de l'église réformée de Bienne, 1807. — Correspondance et pièces diverses relatives à des intérêts de fabriques et autres affaires ecclésiastiques (55 pièces).

69. — Domaines. — Réclamations des administrations hospitalières de Saignelégier, Saint-Ursanne, Les Bois, Montfaucon aux fins d'être réintégrées dans leurs biens déclarés propriétés nationales, an III-an VIII (46 pièces).

70. — Partage des affouages, pâturages, récoltes et fruits communs à Delémont. Plainte contre le conseil municipal concernant la compétence de ses attributions, an IX. — Communes de Bienne, de Malleray et de Pontenet, droit de parcours, an IX-an X (10 pièces).

71. — Décret impérial qui établit quatre foires à Saint-Ursanne, an XII ; qui réunit les communes de Scut et de Glovelier, 1806 ; qui fixe un nouveau mode de jouissance des biens communaux de Cornol, 1808 ; qui autorise la vente de 270 chênes dépérissant à Courchavon,

1808. — Délimitation d'un terrain communal à Courgenay, 1811. — Améliorations forestières, repiquements exécutés dans le canton de Laufon, 1811 (16 pièces).

72. — Tableaux des anciennes mesures du ci-devant Mont-Terrible, comparées aux mesures républicaines (55 exemplaires imprimés).

73. — Pensions civiles du ci-devant Evêché de Bâle. Réclamations, an X à 1806 (68 pièces).

74. — Legs et donations en faveur de diverses communes, fabriques d'églises et établissements de bienfaisance des arrondissements de Delémont et de Porrentruy, 1806-1809 (54 pièces).

75. — Arrondissements de Porrentruy et de Delémont. Administration communale : cessions, acquisitions, échanges, amodiations de terrains communaux, 1806-1812 (50 pièces).

76. — Pièces d'administration et de comptabilité communales concernant les communes de Porrentruy, Delémont, Glovelier, Cornol, Cortébert et autres du pays de Porrentruy et de Delémont, an VII-1811 (73 pièces).

77. — Arrondissements de Porrentruy et de Delémont. Ponts et chaussées : construction et réparation de ponts nationaux et vicinaux, entretien de routes, an IX-1812 (144 pièces, 5 plans).

78. — Arrondissement de Porrentruy. Ponts et chaussées : entretien et rechargement de routes, an X-1812 (une liasse, un plan).

79. — Arrondissement de Delémont. Ponts et chaussées : entretien et rechargement de routes (201 pièces, 2 plans).

80. — Arrondissement de Delémont. Police des cours d'eau et établissement d'usines, an IX-1812 (331 pièces et 15 plans).

81. — Arrondissement de Porrentruy. Police des cours d'eau et établissement d'usines, an X-1812 (138 pièces, 9 plans).

82. — Pièces relatives à une contestation élevée entre les héritiers Voisard, propriétaires d'un moulin situé à Fresse, et les S^{rs} Surdez, de Chauvelier, au sujet de la construction faite par ces derniers d'un moulin à Chauvelier, 1775 (9 pièces, 2 plans).

83. — Arrondissements de Porrentruy et de Delémont. Police de la grande et de la petite voirie, an XIII-1813 (167 pièces, 16 plans).

84. — Réparations des maisons d'arrêt de Delémont et de Porrentruy, an XIII-1813 (66 pièces).

85. — Plans des forêts nationales situées sur le territoire de la commune d'Arlesheim (arrondissement de Delémont), ans VI et VII.

86. — Arrondissements de Delémont et de Porrentruy. Pièces d'administration et de comptabilité concernant la construction et l'entretien des bâtiments communaux, 1806-1812 (130 pièces).

87. — Plan géométrique de l'abornement et délimitation de la ligne de séparation des bans et territoires des communautés de Cornol et de Courgenay, 1774.

88. — Plan géométrique de la commune de Saicourt, 1805.

89. — Etats des pensionnaires ecclésiastiques du département du Mont-Terrible, ans VI et VII.

Etat des voitures qui ont passé aux barrières de Porrentruy pour les services de l'armée, de fructidor an XIII à brumaire an XIV.

Tableau général des fiefs ou emphytéoses relevant de l'Evêché de Bâle en Ajoie.

Tableau des censes foncières, colonges, etc., dans les pays de Porrentruy et de Delémont.

Etat général des emphytéoses du ci-devant pays de Porrentruy.

90. — Extrait du procès-verbal des séances du directoire du département du Mont-Terrible et copie de deux lettres concernant la neutralité des communes qui avoisinent l'abbaye de Bellelay, 1793.

91. — Terrier des rentes dues à l'église de Saint-Nicolas de Luttersdorf sur le ban de Liesberg, 1780.

92. — Catalogue des livres de la bibliothèque de l'école centrale de Porrentruy, an III.

93. — Terrier des rentes dues à l'Evêché sur les bans de Roggenbourg et d'Ederswiler, avec quelques lettres de l'évêque à ce sujet, 1779-1781.

94. — Lettre par laquelle l'official de Besançon donne commission au notaire de la cour de Besançon à Porrentruy d'expédier les lettres de l'officialité, 1418 (une pièce en latin).

95. — Registre des arrêtés de l'administration centrale du département du Mont-Terrible, an VI.

96. — Rôle des contributions foncières de diverses communes de l'arrondissement de Porrentruy, an VII.

Pièces diverses relatives aux impositions (arrondissements de Delémont et de Porrentruy), ans VII et VIII (62 pièces).

97. — Recette et dépense, réception et vente des fers, ainsi que du roulement en général de la forge d'Undervelier, 1793.

98. — Bilan, inventaire et compte général des forges et fourneau du prince-évêque de Bâle à Undervelier et Courrendlin, 1790.

99. — Arrondissement de Porrentruy. Correspondance administrative sur des sujets divers : personnel, police, affaires criminelles, célébration de la fête de l'empereur, etc., 1806-1812.

100. — Arrondissement de Porrentruy. Affaires forestales : ventes de bois communaux, réclamations de l'administration des domaines. Affouage, marnage, glandée, 1806-1810.

Le complément de l'inventaire de Schweighäuser, établi par le sous-archiviste Bechelé en 1882, signale un contrat emphytéotique d'un bien situé sur le ban de Tavannes en 1533 ; des constitutions de rentes au profit de la fabrique de l'église de Mervelier, en 1733, et de l'église de Vicques, en 1765 ; le procès-verbal des délibérations de la commission nommée pour l'administration des biens de la caisse commune des églises de la vallée de Delémont, de 1783 à 1787. Pour la période française, les pièces inventoriées dans ce complément sont de 1808 à

1814 ; elles ont trait à l'exercice de la médecine, à la chasse, à l'agriculture (haras, foires et marchés), aux biens communaux, aux forêts domaniales, aux postes et douanes. Les affaires militaires comprennent plusieurs liasses : recrutement de la Garde nationale en 1809 ; liste du tirage au sort de la classe 1814 (pour Porrentruy, Saignelégier et Saint-Ursanne) ; levée extraordinaire sur les classes de 1808 à 1814 dans l'arrondissement de Porrentruy. Les pièces relatives à l'instruction publique se rapportent aux antiquités, en 1809, et au personnel de l'enseignement primaire et secondaire, en 1813. D'autres liasses concernent les cultes, les hospices et les prisons.

Les sources documentaires de Colmar méritent l'attention des érudits et de tous ceux qui s'intéressent au passé du peuple jurassien. Il nous a paru opportun d'en donner un aperçu, au moment où le retour des archives de l'ancienne principauté, de Berne à Porrentruy, va solliciter de nouvelles recherches historiques et permettre, sur des bases communes, de plus fréquents échanges culturels entre l'Alsace et le Jura.

Nous accomplissons un agréable devoir en remerciant les autorités et les personnes qui ont rendu notre travail plus facile et, en particulier, M. l'archiviste départemental Herzog et ses collaborateurs.

Alfred RIBEAUD.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Relevé du chômage dans quelques localités importantes du Jura

Fin avril 1950

Communes : Moutier (M), La Neuveville (N), Porrentruy (P), Reconvilier (R), Saint-Imier (S), Tavannes (T), Tramelan-dessus (Tr).

	M	N	P	R	S	T	Tr
Denrées alimentaires, bois- sons, tabacs	1	—	—	—	—	—	—
Industrie du bâtiment	—	3	27	—	4	1	1
Arts graphiques	—	—	—	—	1	—	—
Métallurgie, construction de machines	17	—	2	14	1	1	3
Horlogerie et bijouterie	7	4	19	5	11	4	5
Commerce et administration	1	—	1	—	—	—	—
Transports	—	—	2	—	—	—	—
	26	7	51	19	17	6	9
le mois précédent	43	5	40	40	25	10	8